

Désormais l'Actep dispose d'un vrai moteur selon le maire de Nogent sur Marne

Jacques J-P Martin: "Avec le Grand Paris, le rééquilibrage à l'Est est enfin pris en compte..!"

Grand Huit, rééquilibrage de la région à l'Est, ouverture de l'Île-de-France vers Marne-la-Vallée, mode de financement du Grand Huit: le maire UMP de Nogent-sur-Marne, Jacques JP Martin, connaît bien ces dossiers avant qu'on ne parle abondamment du Grand Paris. Car M. Martin rappelle qu'il est entré au sein de la Conférence métropolitaine parmi les premiers maires de la Petite Couronne. Nogent fut la 2ème ville à adhérer au Syndicat Paris Métropole. En dehors de ses fonctions au sein du conseil général du Val-de-Marne, du secrétariat d'Orbival, de vice-président de l'Amif, l'élus travaille avec les services de Christian Blanc, "depuis une dizaine de mois". Tour d'horizon

Première Heure : Que peut apporter au Val-de-Marne le métro automatique autour de Paris ? Des projets comme la Bio Valley, le Pôle Orly-Rungis n'en sortent-ils pas grandis ? Les aéroports de Roissy et d'Orly sont enfin reliés avec le cœur de Paris. Est-ce un nouveau départ ?

Jacques JP Martin : Je ne peux qu'être satisfait du retour de l'Etat dans la politique d'aménagement de la région capitale. Le discours du Président de la République sur le Grand Paris est celui d'une refondation de ce que sera demain l'espace métropolitain du XXIe siècle. Le président Sarkozy et son secrétaire d'Etat Christian Blanc prennent la suite des grands aménageurs qu'étaient Haussmann et Paul Delouvrier. Alors que certains prédisaient que le Grand Huit serait concurrent de ceux de la région et du Stif, le projet de métro automatique tient compte des territoires à désenclaver ou à créer. Les quatre points cardinaux de la métropole sont concernés par les orientations du projet présidentiel. Le Val-de-Marne et le Sud, Sud-Est de la capitale sont enfin bien traités. Reconnaître comme territoires de développement tous les secteurs Ouest du Val-de-Marne et Sud des Hts-de-Seine comme porteurs de progrès dans les domaines de la santé (biotechnologies et cancer) de la pharmacie, de la sécurité alimentaire (MIN de Rungis), c'est prendre en compte les efforts produits localement. Et faire émerger la ville nouvelle de Marne-la-Vallée en un projet de territoire dédié à la ville post-Kyoto, c'est prendre en compte la cité Descartes comme noyau de développement. Nous en avons rêvé au sein de l'Actep, le président Sarkozy l'a décidé. Enfin relier Orly à Roissy par une

ligne automatique rapide, c'est donner son efficacité à la plateforme aéroportuaire du Grand Paris. C'est accrocher Orly au hub de Roissy. Nous changeons de dimension après 40 années de punition pour une région freinée par la Datar dans son développement pour ne pas concurrencer, disait-on, les métropoles régionales. Enfin, l'Etat reconnaît que ce qui est bon pour la Région Capitale sera bon pour tout le pays.

PH : Le Grand Huit fait une grande boucle à l'Est vers Marne-la-Vallée, avec une station pour la Cité Descartes, ses universités et ses grandes écoles. Est-ce une bonne occasion de renforcer l'Actep qui marquait le pas ces temps derniers ?

JJPM : Nous l'avons anticipé au sein de l'Actep avec la bénédiction du secrétaire d'Etat qui nous avait lancé un défi fin 2008. Nous marquons le pas parce que nous rassemblions des collectivités qui ne regardaient pas dans la même direction. Celles situées en bordure du Périphérique n'avaient pas les mêmes préoccupations que celles situées dans la vallée de la Marne le long des autoroutes A4 et A86. En toute amitié, nous en avons tiré les conséquences. D'autant que nous nous retrouvons tous au sein de Paris Métropole. Aujourd'hui l'Actep a fait le pari de l'Est Parisien en considérant que la coopération doit s'organiser depuis les bordures du bois de Vincennes jusqu'à la Francilienne en intégrant le cluster de la Cité Descartes. Les contacts sont avancés avec des communes comme Champs-sur-Marne, le San du Val Maubuée, la communauté d'agglomération Marne-et-Chantereine autour de Chelles. L'Actep fait partie du Syndicat Mixte d'Etude Paris Métropole. Elle va plus

qu'hier prendre toute sa part en partenariat avec le Secrétariat d'Etat, à la Région Capitale aux projets annoncés par le Président de la République.

PH : Le Grand Huit oublie Val-de-Fontenay et son pôle de bureaux ? Votre réaction.

JJPM : Le Grand Huit n'oublie pas réellement Val-de-Fontenay et son pôle de bureaux car en complément au métro automatique, il est prévu le prolongement du tramway T1 en provenance de Seine-St-Denis jusqu'à la Gare de St-Maur/Créteil avec des arrêts (plus nombreux que ceux du métro) dans les villes de Perreux, de Nogent, de Champigny et de Joinville. Dans le cadre d'Arc Express, deux branches sont déjà étudiées : une allant vers Val de Fontenay, l'autre se dirigeant vers Noisy-le-Grand. C'est l'exemple de la complémentarité entre le projet du Stif et celui de M. Blanc qui se propose de retenir la branche Noisy-le-Grand/Descartes pour désenclaver ce territoire en le reliant aux aéroports et rapprocher les universités de Créteil et de Marne-la-Vallée. Le moment venu, il faudra que nous participions (Actep et Association Orbival) aux concertations pour essayer d'obtenir les deux branches. Tout commence demain.

PH : Ce métro sera-t-il le bon outil pour rééquilibrer l'Est et l'Ouest ?

JJPM : Le Grand Huit sera plus que cela. Il répond à la nécessité du rééquilibrage à l'Est et au désengorgement de l'Ouest francilien. Mais ses effets seront beaucoup plus importants qu'on ne le pense avec des gares espacées de 1 à 1,5 km. Aux projets de la région (18 milliards d'euros) se superpose une ligne 14 à l'échelon du Grand Paris qui va irriguer les territoires déjà densifiés et ceux retenus comme "nouvelles frontières". Toute la région va bénéficier d'une mobilité plus respectueuse du Grenelle de l'Environnement.

PH : Quel financement ? Emprunt au long cours, PPP, valorisation du foncier autour des 60 gares prévues ?

JJPM : Avant de répondre à votre question, je souhaite vous préciser les propositions que j'ai transmises au Secrétaire d'Etat concernant ce nouveau réseau de transport, utilisant un métro automatique et souterrain. (page 3)

Constitution du Syndicat le 11 juin à Clichy-sous-Bois

Paris Métropole: Une Agora pour tous les maires Franciliens...

(suite de la page 2) Une infrastructure de ce type devrait être étudiée, financée et suivie dans son exploitation par une structure nouvelle dérivée de la formule syndicat mixte. Cette Agence de transport et de déplacement serait composée aux côtés de l'Etat d'entités existantes tels que l'Etat et le Stif, les départements, les organismes consulaires. Cette nouvelle structure pourrait, avec la garantie de l'Etat et des collectivités, contracter un emprunt sur 20 à 30 ans, ou utiliser les autres formes de financements comme le partenariat public-privé. Pour l'exploitation, une formule associant la RATP et la SNCF pourrait convenir à une nouvelle ligne de 130 km. Tout cela sans faire évoluer trop rapidement les structures existantes comme le Stif. Comme secrétaire général d'Orbival, j'ai fait les déplacements à Madrid et à Singapour : les modes de financements sont transposables en Ile-de-France. La valorisation du foncier situé aux abords des gares est couramment utilisée à l'étranger, et les partenariats publics-privés sont envisageables. Ce type d'investissement est rentable car porté par la fréquentation quotidienne des usagers des transports en commun. Quelque 10% de l'investissement pourraient être financés par la valorisation des fonciers situés de 500 à 900 mètres autour des futures gares. Il faudra trouver un dispositif pour le partage des revenus entre les villes et la structure régionale qui portera ce projet. Devrons-nous adapter par exemple les Zones d'aménagement différencié associant les collectivités publiques dans un établissement public ?

PH : Le président Sarkozy a d'abord mis en avant les réalisations et mis de côté la gouvernance et la réforme des collectivités : est-ce le bon choix ? Ou est-ce différer une difficulté majeure ?

JJPM : Qui pourrait nier la difficulté de commencer une aussi grande aventure par la décision de créer d'abord un organe de gouvernance et de pouvoir ? Je reste opposé à la proposition contenue dans le rapport du Comité Balladur : elle est simpliste et archaïque. Elle ignore les réalités et l'histoire même récente. Fusionner les 4 départements du cœur de notre région et supprimer les

intercommunalités existantes relève de la provocation et n'apporte que des problèmes dans un territoire urbanisé qui nécessite des gestions de proximité. Il faut partir des territoires tels qu'ils sont et de leurs projets de développement. Je préfère choisir au départ cette agora qu'est Paris Métropole pour les débats et les propositions sur les sujets structurants et générer des intercommunalités de projet. Le mode de gouvernance à l'échelle d'un Grand Paris, dont même le Président de la République n'a pas souhaité définir les contours, viendra ensuite dans une atmosphère apaisée.

PH : Paris Métropole a été reconnu par M. Sarkozy comme une Agora du Grand Paris réunissant tous les maires franciliens.

JJPM : Les coopérations intercommunales ou inter-départementales sont déjà assez développées par les communautés d'agglomérations, mais aussi grâce aux différents syndicats techniques (Siaap, Sedif, etc). Nous avons pris l'habitude de dépasser nos couleurs politiques et nos égoïsmes territoriaux dans de telles structures. Le Syndicat Mixte d'Etude dont le préfet de région a validé les statuts (près de 90 collectivités ont déjà adhéré) doit être un outil pour organiser un débat sur les grands projets métropolitains. Il sera demain un partenaire de l'Etat, de la région, des départements pour travailler à l'élaboration d'une vision métropolitaine de l'IDF. Certains ont voulu diaboliser Paris Métropole au plan politique. C'était ignorer les attentes des maires qui cherchent un espace de dialogue pour faire émerger des projets structurants. En reconnaissant l'intérêt de Paris Métropole, le Président de la République nous lance un défi. La séance constitutive du Syndicat est prévue le 11 juin à Clichy-sous-Bois. Ce jour-là, le bureau sera élu pour un an. Sa tâche : lancer les groupes de projets. Nous verrons ensuite s'il préfigurera une structure de gouvernance que le Président de la République a renvoyée sagement à plus tard. Je retiens la fin de son discours : "Il n'y a pas de fatalité de la métropole invivable." Nous allons le prouver en bâtissant ensemble la ville du XXIe siècle.

Hervé Guénot